

S'engager à l'étranger grâce au dispositif du volontariat international en entreprise

■ Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, fait la promotion de cette formule simple avec le relais des CCI et des dirigeants commerciaux, notamment. Une aide financière de la Région lui donne un avantage supplémentaire.

Simple, souple, efficace, pratique : les adjectifs positifs ne manquent pas pour qualifier le VIE (prononcer chaque lettre), autrement dit Volontariat international en entreprise.

Le VIE est un dispositif qui permet à des entreprises de prospecter des marchés à l'étranger ou de s'y développer, en ayant recours à un jeune, sans contrat de travail. Ce jeune répond à un profil vérifié par Ubifrance, l'Agence française pour le déve-

Un nouveau dispositif, ouvert aux femmes.

veloppement international des entreprises.

Et pourtant, ce dispositif est très peu ou très mal connu. À tel point qu'une trentaine seulement d'entreprises de la région Centre y ont eu recours depuis trois ans. C'est pourquoi Ubifrance effectue une importante campagne de communication par voie d'affichage et par le biais d'interventions avec le relais, notamment, de la direction régionale du commerce

Une trentaine d'entreprises de la région seulement ont mis à profit le dispositif du VIE (Volontariat international en entreprise) pour prospecter des marchés ou se développer à l'étranger.

Certainement par méconnaissance. La plupart des sociétés du CAC 40 y ont pourtant recours, comme le groupe Bolloré qui a engagé, dans une filiale en Afrique du Sud, Alain Multon, un ancien de l'école de commerce et de gestion d'Orléans. (Notre photo.)

extérieur (DRCE), des chambres de commerce et d'industrie, et de l'association des Dirigeants commerciaux de France.

La communication commence à porter ses fruits puisque la DRCE a été saisie d'une vingtaine de demandes d'agrément depuis le début de l'année où l'on explique que « les deux pre-

mières années ont été difficiles car les entreprises avaient l'impression qu'on ajoutait un nouveau dispositif à celui qui fonctionnait précédemment avec les coopérants du service national ». La grosse nouveauté, c'est que le VIE est ouvert aux femmes.

La DRCE profite de l'instruction des dossiers pour proposer aux

entreprises répondant aux conditions d'éligibilité une aide spécifique du conseil régional. La plupart des demandes émanent de PME, et surtout de l'Indre-et-Loire. Mais une partie de la réalité échappe à la DRCE du fait par exemple que des entreprises d'Eure-et-Loir ont leur siège social dans la région parisienne.

Dans le Loiret, de très petites entreprises comme Taillardat et Desio (fabricants de meubles pour l'hôtellerie) ont même eu recours au VIE à temps partagé : un jeune est « porté » par une entreprise pour le compte de plusieurs autres.

« Nous sommes persuadés que l'avenir peut et doit sourire aux entreprises audacieuses qui ten-

teront l'export en ne se laissant pas endormir par les propos pessimistes que l'on nous inocule en permanence », estiment les dirigeants commerciaux de France, qui assurent la promotion du VIE. Environ les trois quarts des jeunes partis en mission à la faveur de ce dispositif ont ensuite été embauchés en CDI.

Patrice Dézallé.





Antoine Multon, un poste en Afrique du Sud après une expérience en Inde

Solognot natif de Romorantin, Antoine Multon, 26 ans, est volontaire international en entreprise depuis le 1^{er} décembre 2004. Chez SDV Logistique Internationale, filiale du groupe Bolloré à Johannesburg (Afrique du Sud).

Après avoir préparé le bac STT au lycée Benjamin Franklin d'Orléans, il a été diplômé de l'ECG d'Orléans en 2002. Antoine Multon a ensuite voulu donner une valeur ajoutée à son CV en allant travailler en Inde. Pas pour la rémunération, évidemment. Par contre, « cela m'a permis de devenir complètement bilingue au travers d'une expérience internationale ». De retour en France il décide d'enrichir son bagage académique par un Master of Science « Strategic Tourism Management » au Ceram de Sophia Antipolis. Il a pu valoriser rapidement son expérience indienne par le biais du volontariat international en entreprise en postulant à une offre du groupe Bolloré après consultation du portail civiweb.com.

Trois entretiens au siège social à Paris, dont il dépend toujours, et il débarquait à Johan-



JOHANNESBOURG. L'Orléanais Antoine Multon est volontaire international chez SVD Logistique Internationale depuis près d'un an.

nesbourg dans la fonction de « Routes manager France et Inde ». Il est chargé d'optimiser les revenus de sa société sur ces « routes » en démarchant toute entreprise Sud africaine commerçant, à l'import comme à l'export, avec la France et l'Inde.

« Le VIE c'est un atout commercial, certifie Antoine Multon, on a déjà un pied dans l'entreprise. De plus, prendre part à la stratégie locale d'une entreprise internationale et remonter les informations stratégiques loca-

les au siège est un challenge professionnel extrêmement motivant. » Le VIE, « c'est une manne pour le gouvernement, le coopérant et l'entreprise », ajoute Antoine Multon. Et au terme de son engagement ? « Si mon management estime que je suis bon, et je l'espère, peut être que cette « période d'essai » se transformera en un poste d'expatrié à l'étranger. Je le souhaite car j'ai vraiment pris goût à l'étranger et aux challenges professionnels » conclut il.